



CCAS ÉCHIROLLES BILAN D'ACTIVITÉ



2016/17

SOLIDAIRE ET HUMAINE

Ce bilan d'activité qui couvre les années 2016 et 2017 donne à voir, dans leur diversité, l'ensemble des politiques solidaires que porte la Ville, au travers de son CCAS. C'est un document important parce qu'il illustre concrètement et globalement les grands objectifs, les services et les moyens dédiés à des secteurs clefs comme la petite enfance, le développement et l'innovation sociale, la gérontologie, l'insertion, le handicap ou encore la santé.

Dans le contexte de difficultés que chacun-e connaît, nous sommes plus que jamais déterminé-es à faire d'Échirolles **une ville profondément humaine, engagée pour l'égalité et contre toutes les discriminations, attentive à la place de toutes les générations** – de la petite enfance à nos ancien-nes, en passant par la jeunesse qui est une richesse dans notre ville. Je rappelle souvent que 21 % de la population a moins de 14 ans, et que 24 % de celle-ci a plus de 60 ans.

Bien au-delà de nos compétences, nous nous attachons à bien **prendre en compte les besoins – évolutifs – et les conditions de vie des Échirollois-es, et ce à tous les âges de la vie** : familles, personnes âgées, jeunes en insertion, ménages confrontés aux difficultés socio-économiques.

Nous travaillons aussi à anticiper les évolutions du territoire pour **adapter sans cesse**

notre approche sociale des besoins existants ou émergents. On peut, en particulier, citer l'ouverture de l'Espace Jacques-Prévert en 2017 au Village Sud, quartier en rénovation urbaine, une ouverture confortée par celle d'un multi-accueil petite enfance de 40 places, Les Lucioles. La création d'un SPASAD, les travaux d'accessibilité dans nos bâtiments publics, témoignent également de notre engagement pour une ville inclusive et accueillante.

Nous favorisons également la participation des usager-ères aux projets qui les concernent, c'est une orientation majeure qui irrigue toutes nos démarches. Nous nous appuyons ainsi sur six Maison des habitant-es – issues de la transformation des centres sociaux – dans nos grands quartiers, nous permettant ainsi de continuer à renforcer la proximité au service de tous les habitant-es, d'élargir encore le public, de proposer de nouveaux services en matière de développement de la citoyenneté, de soutien à la fonction parentale, de promotion de l'égalité comme de l'économie sociale et solidaire, de lutte contre toutes les formes de précarité. C'est un changement que nous avons conduit en lien étroit avec les comités d'usager-ères, tout en conservant les valeurs de solidarité, de démocratie, de dignité, d'égalité portées par les centres sociaux dès l'origine. Nous garantissons ainsi une qualité de service encore renforcée à un public plus large.

Nous avons aussi fait le choix de **continuer à faciliter l'accès aux soins pour ceux qui en ont le plus besoin**, et particulièrement ceux relevant de la santé mentale, nous créerons ainsi prochainement un conseil local de la santé mentale. La maison de santé, le centre de planification, le centre mutualiste et le Village 2 Santé confortent et renforceront notre démarche.

De tous ces enjeux importants, ce document témoigne bien, enrichi d'exemples, de réalisations comme de perspectives, avec en filigrane la recherche permanente de l'innovation sociale.

Qu'il me soit enfin permis de remercier les élu-es, les membres du conseil d'administration du CCAS, les services et équipements qui donnent corps à ces politiques au quotidien, tous les partenaires et financeurs.

Renzo Sulli

Président du CCAS
Maire d'Échirolles

*Je vous en souhaite
bonne lecture.*



SOMMAIRE

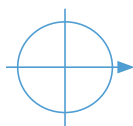
> Partie 1 / Le CCAS : présentation	6
Le projet social du CCAS 2014-2020	8
L'Analyse des besoins sociaux, un outil d'aide à la décision.....	9
Organigramme du CCAS.....	11
> Partie 2 / Bilan d'activité par secteurs d'intervention	13
Petite enfance	16
Gérontologie et handicap.....	20
Développement et Innovation sociale.....	24
Solidarité Insertion Hébergement.....	28
Santé	32
Le soutien aux parents, une préoccupation transversale.....	34
Bilan financier.....	35
Annuaire des services et équipements	39



partie 1

Le CCAS

Présentation



LE CCAS : STATUT, PILOTAGE, MISSIONS

STATUT

Un CCAS* est un établissement public administratif qui existe de droit dans les communes de plus de 1 500 habitant-es. Cela se traduit par :

- une personnalité morale de droit public ;
- un conseil d'administration ;
- un budget autonome ;
- un tableau des effectifs différent de celui de la Ville.

PILOTAGE

Un CCAS est géré par un **conseil d'administration** dont le maire est président de droit. Le conseil d'administration est composé pour moitié de membres du conseil municipal, et pour moitié de membres de la société civile qualifié-es dans le secteur de l'action sociale, soit **16 membres au total**.

Parmi les membres de la société civile, doivent figurer un-e représentant-e d'associations familiales, un-e représentant-e d'associations de personnes handicapées, un-e représentant-e d'associations de retraité-es

et de personnes âgées ainsi qu'un-e représentant-e d'associations exerçant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion. Ce mode de pilotage paritaire permet la construction de la politique sociale municipale avec les associations et les intervenant-es sociaux.

→ **Le conseil d'administration détermine les orientations et les priorités de la politique sociale** mise en œuvre sur la base de l'analyse des besoins sociaux. Il définit les conditions d'attribution des prestations, vote les budgets, approuve les comptes administratifs.



MISSIONS

On distingue souvent les actions d'un CCAS en deux catégories :

- **Les missions obligatoires** : aide sociale légale, domiciliation, production de l'Analyse des besoins sociaux ;

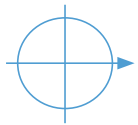
- **Les missions facultatives** constituent la majeure partie de l'intervention d'un CCAS : elles concernent la prévention et le développement social dans différents domaines. Un CCAS peut gérer des établissements et services médico-sociaux, des établissements d'accueil de jeunes enfants et contribuer à des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle.

Un CCAS assure également une mission générale de coordination de l'action sociale locale, en tant qu'animateur du partenariat de territoire.

→ **C'est un service public d'action sociale locale «sur mesure»**, dans la proximité, défini en fonction des besoins de la population. Il est une composante majeure de l'attractivité du territoire du fait des services et établissements gérés au bénéfice de tous-tes les habitant-es.

Le CCAS d'Échirolles est adhérent à l'Union nationale des CCAS (UNCCAS). Il participe aux groupes de travail et projets de l'Union départementale des CCAS (UDCCAS 38).

* Voir loi du 6 janvier 1986, décret du 6 mai 1995, décret du 4 janvier 2000.



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS > 2014-2020

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Renzo Sulli, *président du CCAS*
 Sylvette Rochas, *vice-présidente du CCAS*
 Emmanuel Chumiatcher, *adjoint*
 Pierre Labriet, *adjoint*
 Thierry Monel, *adjoint*
 Kaoukeb Baya-Chatti, *conseillère municipale*
 Mélanie Collet, *conseillère municipale*
 Antar Labiod, *conseiller municipal*
 Émilie Marche, *conseillère municipale*

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE NOMMÉS PAR LE MAIRE

Georges Behague
 Mehdi Boutafa
 Georges Chaix
 Marc Finot
 Jean Forestier
 Isabelle Gmira
 Robert Ville

« Marc Finot

ADMINISTRATEUR, ASSOCIATION
DES PARALYSÉS DE FRANCE

Le CCAS d'Échirolles a une grande importance sur notre commune, il est d'ailleurs le second CCAS du département (348 emplois, plus de 15 millions d'euros de budget en 2017), après celui de Grenoble. Ses services vont de la petite enfance (crèches) en passant par l'aide à domicile, l'EHPAD, les Maisons des habitant-es... Son rôle est le "tout social" dont les Échirollois-es ont besoin pour vivre le plus possible en harmonie. >>

« Isabelle Gmira

ADMINISTRATRICE, COLLECTIF MARCHE BLANCHE

Il est intéressant de faire partie du conseil d'administration du CCAS, cela me permet de bien connaître les politiques sociales portées par la commune, avec les possibilités et les limites de l'intervention. Je trouve enrichissant de voter les délibérations, aux côtés des conseiller-ères municipaux-ales et des autres membres des associations, notamment des retraité-es, très actif-ves sur la commune. >>

« Jean Forestier

ADMINISTRATEUR, ENSEMBLE
ET SOLIDAIRES - UNRPA

Je participe au conseil d'administration pour l'association Ensemble et solidaires - UNRPA, qui défend les droits des retraité-es, nombreux-ses à Échirolles. Il-elles subissent de plein fouet les conséquences des politiques d'austérité sur leurs revenus, tout comme une partie de la population échirolloise. Les besoins de solidarité sont importants sur le territoire, alors que les dotations aux collectivités baissent fortement. Dans ce contexte, il est remarquable que le CCAS maintienne un certain nombre d'actions et services pour les retraité-es (Banquet des ancien-nes, chèques-cadeaux..), mais des inquiétudes sont apparues sur la capacité de maintenir une gestion municipale de l'EHPAD Champ Fleuri. Seule une intervention des citoyen-nes capable d'infléchir la politique sociale nationale pourrait restaurer les conditions d'une véritable solidarité publique. >>

LE PROJET SOCIAL DU CCAS 2014-2020



→ LES ENJEUX

- **Réduction** des inégalités.
- **Prise en compte** des besoins et conditions de vie des Échirolois-es, à tous les âges de la vie, dans le champ de l'action sociale.
- **Égalité** dans le service rendu aux habitant-es.
- **Anticipation** des évolutions socio-urbaines du territoire pour une politique sociale adaptée aux besoins de la population.
- **Coordination** de l'ensemble des interventions sociales sur le territoire.

→ LA STRATÉGIE

- Développer une approche globale et transversale de la situation des personnes.
- Agir sur les plans individuel et collectif dans une dynamique d'éducation populaire associant les habitant-es et les usager-ères aux services et aux projets.
- Développer une démarche de prévention, dans tous les champs d'intervention du CCAS.
- Intervenir dans la proximité, tant dans l'implantation des équipements que dans la relation aux usager-ères.
- S'appuyer sur la complémentarité des compétences des services municipaux par des organisations transversales.

- Étendre le partenariat à l'ensemble des acteur-trices de l'intervention sociale.
- Veiller à articuler les questions sociales et urbaines.
- Garantir un bon usage des ressources publiques en rationalisant les dépenses pour rendre un service de qualité, à un coût optimisé.

Les services du CCAS sont chargés de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie. Le projet de direction du CCAS, élaboré en 2015-2016, en décline les objectifs.

L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX, UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION



L'Analyse des besoins sociaux (ABS) est une obligation réglementaire des CCAS depuis 1995, modifiée par décret en 2016*. Tous les CCAS doivent produire un diagnostic sociodémographique sur la population de leur commune une fois par mandat, complété par des analyses thématiques complémentaires qui sont présentées et validées par le conseil d'administration du CCAS.

L'analyse doit être nécessairement partagée avec les partenaires de l'intervention sociale locale. Le CCAS d'Échirolles a mis en place un comité de pilotage partenarial de l'Analyse des besoins sociaux dès 2015. Il se réunit une à deux fois par an.

→ L'objectif est d'adapter l'offre de services du CCAS aux besoins de la population en constante évolution.

** Décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale.*



➔ LES CHIFFRES CLÉS 2016/17

- 36 220 habitant-es en 2014.

> Une part importante d'enfants et de personnes âgées

- 7 500 enfants de moins de 14 ans (21 % de la population échirolloise, 17 % dans l'agglomération).
- 8 330 personnes de plus de 60 ans, dont 3 250 de plus de 75 ans.

> Un grand nombre de ménages avec enfants

- 40 % des ménages sont des familles avec enfants (couple ou monoparent), soit 8 points de plus que dans l'agglomération.
- Plus d'un ménage sur 3 (35 %) est composé d'une seule personne, tendance qui se renforce au fil des années.

> Des catégories socioprofessionnelles plus modestes que dans l'agglomération

- 13 % de cadres et professions intellectuelles à Échirolles, 24 % dans l'agglomération.
- 58 % d'employé-es et d'ouvrier-ères, 44 % dans l'agglomération.

> Un tissu économique dynamique

- 17 500 emplois répartis dans 1 100 entreprises.
- Près d'1 Échirollois-e sur 3 en activité travaille dans la commune.

> Des logements plus grands que la moyenne de l'agglomération

- 16 150 logements, soit 7,2 % des logements de l'agglomération.
- 57 % de T4 et plus (50 % dans l'agglomération) et 17 % de T1-T2 (24 % dans l'agglomération).
- Une part importante de logements sociaux (environ 35 % des logements occupés).

> Un niveau de précarité relativement élevé

- Un niveau de chômage à hauteur de 15,2 % en 2015 (10 % en France).
- 2 030 ménages allocataires du RSA en 2015.
- 16,5 % de la population échirolloise est couverte par le RSA.



Réunion du comité de pilotage partenarial



> Santé : un niveau de pathologies supérieur à la moyenne

- 17,7 % des affilié-es ont une affection longue durée (15,8 % dans l'agglomération).
- Une sur-représentation des personnes diabétiques (54 ‰ à Échirolles, 43 ‰ dans l'agglomération).
- 4 690 personnes couvertes par la Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC).

Sources : INSEE millésime 2012 et 2013, Pôle emploi 2015 et 2016, Observatoire régional de santé 2014, Programme local de l'habitat 2017-2022, Département de l'Isère 2015.

Télécharger le rapport complet : ABS 2016-2017 sur : www.echirolles.fr/la-ville/mairie/ccas-dechirolles

ORGANIGRAMME DU CCAS DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS DIVERSIFIÉS

348 emplois représentant 326 ETP* au 31/12/2017

Direction générale adjointe – Solidarité
Direction du CCAS

2 emplois, soit 2 ETP

ESPACE TREMPLIN
Agent-es en reclassement,
affecté-es à des missions temporaires

12 emplois, soit 11,3 ETP

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET INNOVATION
SOCIALE

6 Maisons des habitant-es

Maison des parents

44 emplois, soit 40 ETP

PÔLE
SOLIDARITÉ
HÉBERGEMENT
INSERTION

Accueil administratif

Service social polyvalent

Maison pour l'emploi

18 emplois, soit 13 ETP

PÔLE
GÉRONTOLOGIE
HANDICAP
SANTÉ

Service social
personnes âgées

EHPAD

Résidence autonomie

Service polyvalent d'aide
et de soins à domicile

Portage repas, transport

Animation retraité-es,
festivités, vacances

Trait d'union ParoleSanté

123 emplois, soit 115 ETP

PÔLE
PETITE ENFANCE

3 crèches

3 multi-accueils

4 haltes-garderies

3 relais assistantes
maternelles

Maison de l'enfant

L'Heure bleue

145 emplois, soit 141 ETP

PÔLE
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER

2 emplois, soit 2 ETP

PROJETS
TRANSVERSAUX
ET LUTTE CONTRE LES
DISCRIMINATIONS

2 emplois, soit 1,3 ETP

dont 0,5 ETP mis à disposition
par la MEFH

**36 services
et équipements**

pour répondre aux
besoins de la population :
gérontologie-handicap,
petite enfance, santé,
social, insertion
professionnelle,
développement et
innovation sociale

* ETP : Équivalents temps plein

partie 2

Bilan d'activité
par **secteurs**
d'intervention

2016-2017 → DES ACTIONS MARQUANTES



Les 40 ans de la résidence autonomie Maurice-Thorez / 2017



Ouverture du centre Village 2 Santé / 2016



Chantier en cours de la crèche de La Farandole / 2016



Lecture de textes par les collégien-nes de Jean-Vilar, Cité Plurielle / 2017



Comité des usager-ères dans une MDH / Démarrage en 2016



Destination été à la MDH Surieux / 2017



Forum emploi de Grenoble-Alpes Métropole à la salle des fêtes d'Échirolles / 2017



Banquet des ancien-nes / 2017



Découverte des jardins métissés au Village Sud / 2017



Bilan de la semaine *Cinq jours, un réseau* / 2017



Recherche-action *La réussite des enfants, parlons-en*, Essarts-Surieux / 2016



Inauguration de l'Espace Jacques-Prévert, MDH Village Sud / 2017



Temps parents-enfants-professionnel-les en EAJE / 2017



Tempo Libre : Le village du jeu / 2017



Multi-accueil Les Lucioles au Village Sud, en cours de construction / 2017



Inauguration du service polyvalent d'aide et de soins à domicile / 2017

PETITE ENFANCE



CHIFFRES CLÉS

- **569** naissances domiciliées à Échirolles en 2016.
- **40 %** des ménages ont des enfants, soit 8 points de plus que dans l'agglomération grenobloise.
- **12 %** des ménages sont des familles monoparentales.
- **1 600** enfants de moins de 3 ans qui habitent majoritairement dans des quartiers prioritaires et au centre-ville.
- **52 %** des moins de 15 ans, couverts par la CAF, vivent dans un ménage à bas revenus, soit 4 000 enfants.

LES ENJEUX

- **Lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge**, dans une continuité éducative avec les parents et les acteur-trices locaux de l'éducation.
- **Lever les freins pour l'accès à l'emploi des parents** avec une offre d'accueil adaptée aux besoins des familles.

L'ACTION DU CCAS EN 2016-2017

Les services de la petite enfance sont des acteurs du développement social de la commune. Ils permettent de concilier la vie professionnelle et la vie familiale ; ils contribuent à réduire les inégalités sociales ; ils participent à développer du lien social et à soutenir la parentalité. La Caisse d'allocations familiales est le principal partenaire financeur du CCAS.

> Une offre d'accueil diversifiée et de qualité

L'offre est conséquente avec **10 établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE)**, répartis sur l'ensemble du territoire : multi-accueils, crèches, halte-garderies, crèche familiale.

Les spécificités à Échirolles

- Les repas sont cuisinés dans chaque équipement.
- Les couches sont fournies depuis décembre 2017 dans tous les EAJE.
- Une équipe de professionnel-les de remplacement pallie les absences et les formations, et assure la continuité et la qualité du service.
- Une réflexion est en cours sur la complémentarité entre les modes de garde (EAJE / assistant-es maternel-les) pour mieux répondre aux besoins des familles.

Les projets marquants en 2016-2017

- Réalisation de travaux au multi-accueil La Farandole (quartier Ouest) : un dortoir supplémentaire, une salle d'éveil sensoriel, de meilleures conditions de travail pour les agent-es (salle du personnel, stockage...).
- Construction du multi-accueil Les Lucioles au Village Sud.

Au-delà de l'enfant, la place des familles

- Des actions à portée éducative et culturelle, concernant les enfants mais également leurs familles : ateliers, goûters, animations diverses...
- Une fonction de soutien aux parents (présence de psychologues, notamment).
- Une attention particulière aux familles en situation d'isolement (écoute et orientation éventuelle).

→ L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

- Des aménagements éducatifs et organisationnels sont proposés en fonction du handicap de l'enfant.
- Des temps d'échange réguliers sont aménagés avec les parents, les psychologues et les partenaires éventuels (centre médico-psychologique, centre d'action médico-sociale précoce).
- Des demandes de financement à la CAF ont été déposées pour que les enfants en situation de handicap bénéficient de temps dédiés de la part des professionnel-les.

→ LES RELAIS ASSISTANT-ES MATERNEL-LES

Les assistants-es maternels-les agréé-es par le Département complètent l'offre d'accueil des EAJE. Les relais assistant-es maternel-les (RAM) rendent visible l'offre d'accueil des assistant-e maternel-les et contribuent à leur professionnalisation. Ils permettent d'informer les familles sur les modes de garde et de les accompagner dans un choix d'accueil adapté à leurs besoins. Un troisième RAM a ouvert ses portes fin 2017.

> Éveiller, socialiser, prévenir, lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge

- **La Maison de l'enfant** organise des activités et projets pour les enfants de moins de 6 ans et leur famille afin de favoriser le développement psychomoteur des enfants : motricité, éveil sensoriel, accès à la culture...
- **3 lieux d'accueil enfants-parents** existent sur le territoire (Ouest et Ville Neuve) et l'Heure bleue (Centre-Est). Ils sont ouverts aux familles avec enfants de moins de 6 ans : les enfants peuvent jouer librement et les parents se rencontrer dans un cadre adapté et bienveillant, en présence de professionnel-les formé-es à l'écoute et garant-es des règles de fonctionnement du lieu.



Temps convivial dans un relais assistant-es maternel-les

➔ LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION DU CCAS EN 2017

- 70 places en accueil occasionnel (haltes-garderies).
- 178 places en accueil régulier collectif (crèches et multi-accueils).
- 23 places en accueil régulier familial (accueil chez un-e assistant-e maternel-le employé-e par le CCAS, sous la responsabilité d'une directrice d'EAJE).
- 799 enfants accueillis dans l'ensemble des EAJE municipaux.
- 221 assistant-es maternel-les agréé-es pour 697 places dont 92 % occupées.
- Un taux d'occupation de 74,3 % dans les haltes-garderies et de 71,8 % dans les crèches et multi-accueils (taux minimum requis par la CAF : 70 %).

- 66 % des familles paient moins de 1 €/heure (montant considéré par la CAF comme le seuil de bas revenus).
- Le montant de la participation des familles au coût des EAJE diminue constamment (- 9 % depuis 2014), reflétant la baisse du niveau de vie des familles.

Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)

- 66 enfants accueillis à L'Heure bleue (soit 55 familles), 291 dans les LAEP de la Maison de l'enfant.

➔ LES MOYENS

- 3 crèches, 3 multi-accueils dont 1 familial, 4 haltes-garderies, 3 relais assistant-es maternel-les, Maison de l'enfant, L'Heure bleue.
- **Les métiers** : infirmier-ères puéricultrices, éducateur-trices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, médecin, psychologue.
- **145 emplois**, soit 141 ETP.



◎ DES POINTS D'ALERTE

- Dans l'attente de la nouvelle Convention d'objectif et de gestion de la CNAF, les demandes de financement à la CAF de l'Isère pour des projets spécifiques sont suspendues.
- La loi prévoit que les éducateur-trices de jeunes enfants, actuellement en catégorie B, passent en catégorie A, à compter du 1^{er} janvier 2019. L'impact financier sur la collectivité est en cours d'estimation.

ZOOM

Un projet participatif à Essarts-Surieux

La recherche-action – en lien avec les halte-garderies Essarts et Surieux, la Maison de l'enfant et l'IFTS – a permis la création, fin 2017, d'une association « La réussite des enfants parlons-en », fondée par 4 mamans. L'objectif est de valoriser la parole des parents, de développer et soutenir les initiatives et projets en lien avec l'éducation des enfants.





➔ PERSPECTIVES 2018 ET AU-DELÀ

- Le **multi-accueil Les Lucioles** ouvrira au Village Sud, en mars 2018. 20 places seront disponibles dans un premier temps et 20 supplémentaires en septembre 2018. La halte-garderie Les Écureuils fonctionnera jusqu'au transfert des places au multi-accueil des Lucioles. La part de subventions perçue pour la construction du multi-accueil Les Lucioles est de 62,7 % (Département, CAF, ANRU).

- Une **meilleure information** sur l'offre de services de la petite enfance à Échirolles sera proposée aux usager-ères. Une nouvelle organisation des préinscriptions devrait aboutir courant 2018, avec la création

de réunions d'information collective et d'un espace de préinscriptions centralisé au CCAS.

- L'année 2018 sera la période de **renouvellement du Contrat enfance avec la CAF** (2018-2021), du projet de service ainsi que des projets d'établissement des EAJE. Le projet de service s'articulera autour de trois axes forts : la transversalité entre les services, la place des familles, l'accès à l'offre d'accueil pour tous et toutes.

- Le projet de la Maison de l'enfant va évoluer vers un lieu-ressource sur le soutien à la fonction parentale, en lien avec la Maison des parents, les Maisons des habitant-es et les EAJE.



Atelier du projet de service – 2017

◀ Solange Farina

ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS
HALTES-GARDERIES ESSARTS ET SURIEUX

Il est important que les professionnel-les soient accueillant-es, disponibles, ne jugent pas les manières de faire des parents. On les fait souvent participer aux projets de la halte-garderie, ça permet de construire des relations de confiance entre enfants, parents et professionnel-les.

Les haltes-garderies sont des lieux où les parents peuvent "lâcher", en confiance. D'une part "lâcher leur enfant", c'est à dire le confier, parfois pour la première fois, à des professionnel-les qui s'occuperont bien de lui. Mais aussi "lâcher", lorsqu'ils ont besoin de s'exprimer sur ce qu'ils vivent en tant que parents.



GÉRONTOLOGIE ET HANDICAP



CHIFFRES CLÉS

RETRAITÉ-ES

→ **8 330** personnes de plus de 60 ans, dont 3 250 de plus de 75 ans en 2013.

→ **24 %** de la population a plus de 60 ans (22 % en 2009), soit 2 points de plus que dans l'agglomération.

→ **+ de 11 %** entre 2008 et 2013 : c'est l'augmentation de la part des plus de 60 ans alors que la population échirolloise totale restait stable.

→ **59 %** des retraité-es du régime général imposables en 2013 (66 % en Isère).

→ **86 %** des plus de 80 ans vivent à leur domicile, 14 % en établissement.

PERSONNES HANDICAPÉES

→ **735** allocataires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) en 2016, soit 1 175 personnes couvertes (conjoint-es et enfants).

→ **177** familles allocataires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) en 2016.

LES ENJEUX

> Gérontologie

- **Contribuer au Bien-vieillir** des personnes dans la ville, en respectant les besoins et les choix de chacun-e.
- **Apporter des réponses diversifiées** aux besoins des retraité-es en situation de perte d'autonomie.
- **Valoriser les retraité-es** dans la ville comme personnes-ressources et comme citoyen-nés.

> Handicap

- **Prendre en compte le handicap** dans l'ensemble de l'intervention du CCAS et de la Ville.
- **Contribuer au changement de regard** sur le handicap et à la lutte contre l'exclusion des personnes handicapées.

L'ACTION DU CCAS EN 2016-2017

> Une ville engagée dans le Bien-vieillir

Le Département est le chef de file de l'autonomie. Néanmoins, la Ville est une interlocutrice de proximité pour faire face au vieillissement et au handicap. Une démarche partenariale avec les associations et les bailleurs permet de développer une offre de services complémentaire et coordonnée sur le territoire.

En cas de perte d'autonomie, les personnes âgées doivent pouvoir choisir de rester à leur domicile dans un logement et un environnement adapté. Il existe des aides pour réaliser des travaux, mais elles ne sont pas simples à mobiliser et le reste à charge pour les personnes est conséquent.

La Ville compte des logements sociaux labellisés Habitat senior services, couplés parfois d'une Charte de bon voisinage participant aux liens intergénérationnels.

→ LE SPASAD, SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

Sa création, fin 2017, vise à une meilleure articulation entre les services de soins infirmiers (SSIAD) et d'aide à domicile (ADPA) pour améliorer le service rendu aux personnes nécessitant un accompagnement à la vie quotidienne et des soins (interlocuteur unique). La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement de 2016 a facilité la mise en place de ce service.

→ LA RÉSIDENCE AUTONOMIE MAURICE-THOREZ

Ex-LFPA (logement-foyer pour personnes âgées), la résidence autonomie intègre 76 appartements dans un cadre sécurisant : système d'appel 24 h/24, service de restauration, animations... Des difficultés surviennent lors de perte d'autonomie des résident-es : inadaptation du logement et manque de possibilités pour la suite (EHPAD saturé). La loi ASV a permis de financer de nouvelles actions favorisant le maintien des facultés des personnes.

→ 4 FOYERS-RESTAURANTS

Ils donnent accès à une alimentation équilibrée, de qualité et contribuent au maintien du lien social dans la proximité.



→ DES ATELIERS INFORMATIQUE

Les retraité-es peuvent participer à des ateliers informatique dans les MDH Écureuil et Surieux, encadrés par des animateur-trices multimédia.

> Accompagner la perte d'autonomie

→ LE SERVICE SOCIAL POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Il accompagne les personnes en situation de perte d'autonomie, en délégation d'une mission du Département. Les modalités de cette délégation ont été modifiées en 2017 : le CCAS n'accompagnera plus les retraité-es non bénéficiaires de l'APA qui devront s'adresser directement au Département dès 2018. Le CCAS restera l'interlocuteur des bénéficiaires de l'APA. Leur accompagnement s'effectue dans le cadre d'une coordination gérontologique assurant une cohérence dans les aides apportées.

→ L'EHPAD CHAMP FLEURI

L'EHPAD propose 64 places pour les personnes qui ne peuvent plus vivre à leur domicile. La moyenne d'âge est de 90 ans. 29 % des personnes sont en GIR 1* et 33 % en GIR 2 (personnes les plus dépendantes).

Deux établissements accueillent des résident-es venu-es d'autres communes, complétant ainsi l'offre de proximité sur le territoire :

- La Maison des Anciens, à gestion associative, dispose de 110 lits dont 25 en unité psychogériatrique, et un accueil de jour.
- Le Centre gérontologique Sud, géré par le CHU, compte 245 lits pour des personnes nécessitant des soins de longue durée.



* GIR : Les Groupes iso-ressources permettent de déterminer les niveaux de dépendance sur une échelle de 1 à 6. Le GIR 6 correspond à une personne valide sans handicap, le GIR 1 à une personne qui est totalement dépendante.

→ LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Les personnes âgées ou handicapées bénéficient d'un repas équilibré et complet, 7 jours sur 7, livré par un-e agent-e du CCAS – ce qui permet de repérer des problématiques et de rompre l'isolement.

> Rester citoyen-ne à tout âge de la vie

Les plus de 60 ans sont précieux pour le territoire : soutien aux enfants, aux petits-enfants et parfois aux ascendant-es, implication associative et bénévolat, solidarité de voisinage, etc.

→ LE SERVICE ANIMATION RETRAITÉ-ES

Il met en œuvre des projets participatifs et souvent intergénérationnels avec ses partenaires. Il soutient également les clubs de retraité-es, gérés par trois associations. Diverses activités et sorties sont organisées pour maintenir ou développer les liens sociaux, garder une activité physique et intellectuelle stimulante et favoriser l'accès aux loisirs.

→ LE SERVICE FESTIVITÉS

Il propose des temps forts et des services aux retraité-es : Banquet des ancien-nes, bons cadeaux... Le service festivités s'adresse aux personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap à plus de 80 % : elles doivent se faire connaître auprès du CCAS.

→ LE SERVICE TRANSPORT ET ACCOMPAGNEMENT

Il permet aux personnes âgées en perte de mobilité de lutter contre l'isolement en se rendant une à deux fois par semaine dans les foyers-restaurants, les clubs de retraité-es ou à des manifestations festives ponctuelles.

→ DES VACANCES POUR TOUS ET TOUTES

Des séjours sont proposés à des tarifs avantageux, prioritairement aux retraité-es disposant de ressources modestes ou qui sont isolé-es.

➔ LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION DU CCAS EN 2017

- 819 personnes âgées accompagnées par le service social polyvalent ou spécialisé gérontologie.
- 115 repas par jour portés à domicile en moyenne, 47 repas servis ou emportés chaque jour dans les foyers-restaurants.
- 430 trajets par mois, assurés pour 60 personnes par le service transport-accompagnement.
- 274 adhérent-es des clubs de retraité-es.
- 5 416 personnes inscrites dans le fichier festivités.
- 1 238 convives au Banquet des ancien-nes.

> Bien vivre sa ville malgré le handicap

Au-delà du logement, la ville doit être accessible à tous et toutes, quel que soit le type de handicap. L'**Agenda d'accessibilité programmée (AdAP) 2017-2025** prévoit des travaux pour tous les bâtiments communaux et les espaces publics. Parallèlement, la **commission communale d'accessibilité** et le conseil consultatif des retraité-es ont mené un travail sur la signalétique et les rampes d'accès dans la ville.



🎯 DES POINTS D'ALERTE

- En dépit de la nécessité de développer les places en EHPAD, la Loi de finances 2018 a créé de nouvelles modalités de financements qui fragilisent les EHPAD publics. L'encadrement des financements apportés par le Département et l'État risque de majorer le reste à charge
- – déjà conséquent – pour les résident-es.
- Les communes gestionnaires ne sont plus en capacité de compenser les baisses de dotations.

➔ LES MOYENS

- **123 emplois**, soit 115 ETP.
- **9 services** : accueil et orientation, résidence autonomie, EHPAD, SSIAD, service social, transport, portage des repas, festivités, animation.
- **Des métiers diversifiés** : infirmier-ères, animateur-trices, aides-soignant-es, aides médico-psychologique, assistantes sociales, agent-es administratif-ves et techniques, ergothérapeute, psychologue...

➔ PERSPECTIVES 2018 ET AU-DELÀ

- **Un temps** d'échanges et de débat en avril 2018, sur le thème du Bien-vieillir à Échirolles.
- Un service social personnes âgées centré sur le dispositif **Allocation personnalisée d'autonomie (APA)**, articulé avec le service social implanté dans les Maisons des habitant-es.
- De **nouvelles constructions de logements sociaux** labellisés Habitat seniors services (projets Karting, Ravetto) et une résidence seniors (site Karting).



ZOOM

Un projet participatif Le conseil consultatif des retraité-es

Le conseil consultatif des retraité-es rassemble 20 membres en séance plénière (une séance en 2017), et 5 membres en Bureau en moyenne (sept séances en 2017). Deux groupes de travail se sont réunis : l'un sur les directives anticipées et l'autre sur l'habitat des personnes âgées.

◀◀ Jeanne-Denise Campagnola

**ACCOMPAGNÉE PAR LE SERVICE
POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS
À DOMICILE (SPASAD)**

Jeanne-Denise a 80 ans et bénéficie des services du SPASAD à la suite d'une chute. Seule dans sa maison, avec la téléalarme, elle mesure "le soutien physique et moral des aides-soignantes et des aides à domicile, ne serait-ce que pour des gestes quotidiens. C'est une présence, un repère dans la journée. Elles me stimulent, m'aident à supporter les soucis et les fatigues. Sans elles, je ne me serais pas relevée !". Jeanne-Denise a retrouvé une "certaine mobilité", mais ne s'aventure pas encore seule à l'extérieur. "L'aide à domicile m'accompagne pour faire mes courses, mais je vais tout de même chercher mes repas au foyer-restaurant à côté.



DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION SOCIALE



→ LES ENJEUX

- Favoriser l'amélioration des conditions de vie et et du cadre de vie des habitant-es.
- Contribuer au développement du lien social sur les territoires, dans une dynamique de participation citoyenne et d'éducation populaire.



Atelier cuisine parents-enfants à la MDH Les Écureuils

→ L'ACTION DU CCAS EN 2016-2017

> Les Maisons des habitant-es

Les Maisons des habitant-es (anciennement centres sociaux) ont une mission de **développement social sur les territoires**. L'ensemble de leurs services, actions et projets s'inscrit dans 5 axes de travail :

- Lutter contre la précarité et favoriser l'accès aux droits : accueil et orientation de tous-tes les habitant-es, accompagnement social et insertion socioprofessionnelle, actions d'apprentissage du français, écrivain public, accès au numérique...
- Favoriser l'émancipation des citoyen-nes dans une **démarche d'éducation populaire** : développement de la vie sociale de quartier, accès à la culture, temps d'échange-débat...
- Accompagner les parents dans leur fonction parentale : ludothèque, sorties habitant-es,

accompagnement à la scolarité, cafés des parents, université populaire de parents, projets avec la Maison des parents...

- **Promouvoir l'égalité et lutter contre le racisme et les discriminations** : mise en œuvre du plan de lutte contre les discriminations depuis 2016 et participation des MDH à Cité Plurielle.
- **S'appuyer sur les activités d'économie sociale et solidaire** pour améliorer les conditions de vie des habitant-es : jardins partagés, composts collectifs, paniers solidaires, achats groupés, actions de consommation responsable...

→ LES NOUVEAUX PROJETS EN 2016

- Création des comités des usager-ères des MDH pour associer davantage les habitant-es à la définition des projets et actions portés dans les MDH, dans le cadre défini par le conseil d'administration du CCAS.
- Rattachement de la Maison des parents au service développement et innovation sociale

pour mieux articuler les actions de soutien à la parentalité entre la Maison des parents et les Maisons des habitant-es.

→ ET EN 2017

La transformation des centres sociaux en Maisons des habitant-es est le fruit d'une réflexion de plus d'un an.

Avec une approche familiale très ancrée dans l'histoire des centres sociaux, et qui n'est pas spécifique à Échirolles, le changement de nom signifie que les MDH s'adressent à l'ensemble de la population.

Elles répondent à plusieurs objectifs :

- apporter une plus grande visibilité de l'offre de services des MDH, en évolution constante, pour répondre aux besoins de la population et aux enjeux des territoires ;
- consolider la fonction de lieu-ressource de proximité pour accueillir, informer, orienter, accompagner.

Parmi les nouveaux projets des MDH

- Le développement de projets intergénérationnels.
- Une offre de services nouvelle dans le champ du numérique : équipement progressif des MDH en ordinateurs avec Internet en accès libre, formation des agent-es d'accueil avec Emmaüs Connect.
- La remise en route de la démarche Gestion urbaine de proximité dans les trois quartiers prioritaires.



> La Maison des parents

La Maison des parents est un service-ressource pour les parents et les professionnel-les. Depuis plusieurs années déjà, les actions transversales ont été consolidées avec les Maisons des habitant-es, Evade, les établissements scolaires, le CMP... autour de projets coportés. Des entretiens individuels sur des questions de parentalité ont été proposés, de même que des groupes de parents et des actions collectives, notamment dans les écoles.

> La lutte contre le racisme et les discriminations

Le CCAS porte un **plan de lutte contre les discriminations** avec la Maison pour l'égalité Femmes-Hommes, structuré autour de 3 axes : rendre visibles les discriminations, donner du pouvoir aux citoyen-nes, changer les systèmes qui discriminent. Le plan de lutte a retenu trois critères de discriminations : sexe, orientation sexuelle et origine parmi les 25 critères définis par la loi¹.

¹ – Article 225-1 du code pénal modifié par la loi relative à l'égalité citoyenne du 27 janvier 2017.

Parmi les premières actions, en 2017, des agent-es des Maisons des habitant-es et des habitant-es ont été formé-es sur les discriminations dans le cadre de la démarche Partenaires Égalité conduite par Grenoble-Alpes Métropole. Un appel à projets citoyens contre les discriminations a été lancé et a permis de financer : une projection-débat sur le thème des migrant-es, une pièce de théâtre sur les stéréotypes, la réalisation de portraits vidéo de trois générations confrontées aux discriminations, et bien d'autres projets.

Cité plurielle, 10 heures de lutte contre le racisme et pour l'égalité, s'est déroulée en mars 2016 et 2017, à la Rampe. Comme chaque année, cette manifestation permet un coup de projecteur sur la question des discriminations et la valorisation des projets du territoire. 200 personnes étaient présentes lors de l'édition 2017. Les **Rendez-vous de Cité Plurielle** rythment désormais l'année de temps d'échange et de débat sur les discriminations.



➔ LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION DU CCAS EN 2017

- 50 sorties habitant-es dans les 6 MDH pour 643 adultes et 829 enfants différents.
- 188 bénévoles impliqué-es dans la mise en œuvre des actions des MDH.
- 85 paniers solidaires distribués en 2016-17 à 124 ménages différents, dont 76 % avec un quotient familial inférieur à 800 € par mois.
- 324 personnes différentes dans les sorties culturelles.
- 263 enfants participant à des actions d'accompagnement à la scolarité.
- 179 parents concernés par une action *Un temps pour soi* (entre parents et sans enfant).
- 432 entretiens réalisés à la Maison des parents auprès de 112 parents, 54 Cafés des parents dans 6 écoles.
- 2 100 adhérent-es dans les ludothèques des Maisons des habitant-es, dont 76 % d'enfants.

➔ LES MOYENS

- 6 Maisons des habitant-es, 1 Maison des parents.
- **44 emplois**, soit 40 ETP.
- **Des métiers diversifiés** : agentes d'accueil, directeur-trices, agent-es de développement social, conseillères en économie sociale et



Marche nordique à la Frange verte – MDH Écureuils

familiale, conseillères conjugales et familiales, ludothécaires. Les MDH comptent également des professionnel-les faisant partie d'autres services (assistantes sociales, conseiller-ères emploi, écrivain public).



Sortie papas-enfants organisée par les MDH Ponatière et Village Sud

🎯 DES POINTS D'ALERTE

À compter de janvier 2018, le service social municipal, implanté dans les Maisons des habitant-es, est réorganisé en raison d'orientations nouvelles définies par le conseil départemental. Le service social municipal se réoriente vers l'accès aux droits et la lutte contre le non-recours, dans une dynamique d'innovation sociale. Il est important d'accompagner le public dans ce changement d'orientation.



Atelier apprentissage du français – MDH Essarts

➔ PERSPECTIVES 2018 ET AU-DELÀ

- **Renouvellement des contrats de projets** avec la CAF de l'Isère, « feuilles de route » des Maisons des habitant-es pour la période 2019-2022 : définition des axes de travail, des enjeux globaux et par territoire, de manière concertée (habitant-es, partenaires, financeurs..).
- **Poursuite de la transformation des centres sociaux** en Maisons des habitant-es, notamment avec la création du pôle Accès aux droits qui associe de nombreux services du CCAS, de la Ville et des partenaires.

ZOOM

Un projet participatif Les comités des usager-ères

Les comités des usager-ères ont été créés début 2016. Ils visent à partager davantage les projets et activités des Maisons des habitant-es avec les usager-ères, dans une démarche de participation citoyenne. Les représentant-es sont désigné-es par les participant-es aux projets et aux actions des MDH.

Les comités d'usager-ères ont permis de coélaborer les choix d'activités des MDH : développement des projets inter-MDH, sorties intergénérationnelles, université populaire de parents...

- 125 personnes membres des comités des usager-ères sur la période 2016-17.
- 20 réunions des comités d'usager-ères ont été organisées en 2016-2017, en présence des élu-es du conseil d'administration du CCAS.

◀◀ Ludwig de Souza

MEMBRE DU COMITÉ DES USAGER-ÈRES
DE LA MDH DE LA PONATIERE

Le comité des usager-ères sert à faire connaître le lieu d'animation de la vie locale qu'est la MDH, et à faire remonter les besoins pour améliorer l'offre de services à destination des habitant-es du secteur. Il contribue à la réflexion et au débat sur les sujets qui concernent le quotidien des habitant-es et permet d'être actrice des choix de la MDH.



SOLIDARITÉ INSERTION HÉBERGEMENT



CHIFFRES CLÉS

→ **29,8 %** : c'est le taux de pauvreté à Échirolles (13,9% en France).

→ **2 030** ménages allocataires du RSA en 2015, soit 4 800 personnes couvertes.

→ **40 %** des allocataires de la CAF ont des bas revenus (29 % dans l'agglomération, 34 % en France).

→ **2 380** demandeur-ses d'emploi inscrit-es dans la catégorie A, soit un taux de chômage de 15,2 % (Pôle emploi 2017).

→ **3 560** inscrit-es dans les catégories A, B, C, soit une augmentation de plus de 40 % depuis 2009.

→ LES ENJEUX

- Réduire les inégalités, dans un contexte de précarisation d'une partie de la population :
 - Accueillir et accompagner les publics en difficulté, dans la proximité, avec une approche globale de leur situation.
 - Permettre l'accès et le maintien des droits.
 - Prévenir les impayés et les expulsions locatives.
 - Accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi dans leur insertion professionnelle.



→ L'ACTION DU CCAS EN 2016-2017

> L'accueil du CCAS

Sa mission est d'accueillir, informer, orienter les usager-ères pour l'ensemble des services du CCAS : jeunes parents en recherche de mode de garde, personnes âgées, personnes en difficulté financière... Les habitant-es viennent souvent en « dernier recours » au CCAS, la commune étant vue comme l'échelon de la proximité.

> Le service social

Il effectue l'accompagnement social des personnes isolées de plus de 21 ans et sans enfant mineur ainsi que l'accompagnement des allocataires du RSA, dans le cadre d'une convention avec le Département de l'Isère*.

* Le Service local de solidarité (SLS) du Département accompagne les familles avec enfant mineur et les jeunes majeurs (18-21 ans).

Les assistantes sociales sont positionnées dans les Maisons des habitant-es pour répondre dans la proximité et de manière pluridisciplinaire. Dans certaines situations difficiles, les ménages peuvent solliciter une aide financière auprès du CCAS : 509 ménages ont été bénéficiaires d'une aide facultative du CCAS en 2017.

> La prévention des impayés et des expulsions locatives

L'objectif est d'éviter les expulsions locatives, dans un contexte d'accroissement des difficultés financières des ménages – le logement pesant de plus en plus dans les budgets. Le cadre référent logement-hébergement accompagne les ménages concernés et coanime les commissions de prévention des expulsions avec les bailleurs sociaux. La commission de prévention des expulsions a étudié la situation de 163 ménages en 2017.

> La Maison pour l'emploi

Elle met en œuvre des actions collectives pour favoriser l'accès à l'emploi et à l'insertion, propose un accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi de plus de 26 ans, et mobilise les entreprises afin de mettre en relation les besoins de recrutement et les compétences des personnes. Ces missions sont mises en œuvre au moyen d'une convention avec le Département (accompagnement vers l'emploi des allocataires du RSA) et du PLIE



(Plan local pour l'insertion et l'emploi), porté par Grenoble-Alpes Métropole.

Les partenaires locaux de la Maison pour l'emploi sont nombreux : Grenoble-Alpes Métropole, Département, Pôle emploi, Mission locale Sud Isère, régie de quartier, ACEISP... L'accueil de la Maison pour l'emploi et la chargée de relations entreprises sont situés au CCAS ; les conseiller-ères emploi sont territorialisés dans les MDH des quartiers prioritaires (MDH Essarts, Surieux, Ponatière, Village Sud).





Professionnel-les des MDH lors de l'inauguration des MDH – Septembre 2017

➔ LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION DU CCAS EN 2017

- 890 personnes accueillies physiquement, 1900 appels téléphoniques au CCAS chaque mois.
- 1 247 ménages reçus par le service social, dont 463 pour la première fois.
- 2 700 rendez-vous effectifs.
- 493 allocataires du RSA accompagnés par le service social.
- 115 domiciliations au CCAS.
- 147 dossiers instruits dans le cadre de l'aide sociale légale.
- 209 personnes accompagnées par la Maison pour l'emploi en 2017 dans le cadre du Plan local

pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de l'agglomération, cofinancé par le Fonds social européen.

- Une cinquantaine d'entreprises échirolloises dans le réseau de la Maison pour l'emploi.

➔ LES MOYENS

- 18 emplois, soit 13 équivalents temps plein.
- 1 service accueil et administratif, 1 service social, 1 Maison pour l'emploi.
- **Les métiers** : agentes d'accueil, assistantes sociales, cadre référente impayés-expulsions, agentes administratives, conseiller-ères emploi, chargée de relations entreprises, écrivain public.

🎯 DES POINTS D'ALERTE

- Les budgets de certains ménages sont de plus en plus serrés, avec un « reste pour vivre » parfois négatif. Les conditions de vie sont affectées. Le maintien dans le logement est un enjeu fort, avec une priorité d'intervention la plus précoce possible pour éviter l'endettement locatif.
- L'accès et le maintien des droits reste un enjeu prégnant, accentué par la généralisation des démarches dématérialisées. Les services s'attachent à informer et accompagner les publics vulnérables pour accéder à leurs droits.
- Les emplois aidés sont un outil intéressant pour les personnes les plus éloignées de l'emploi : elles peuvent reprendre une activité professionnelle à forte utilité sociale, tout en restant accompagnées par un-e conseiller-e emploi. Les emplois aidés ont été stoppés à l'été 2017, réduisant ainsi les possibilités d'insertion des publics. Un certain nombre d'associations d'insertion ont été contraintes de réduire leur champ d'intervention du fait de la baisse des subventions.



Projet Cinq jours, un réseau

➔ PERSPECTIVES 2018 ET AU-DELÀ

Les nouvelles conditions imposées par le Département sur les modalités d'accompagnement des publics et sur le calcul de la subvention n'étant plus satisfaisantes, les élu-es échirollois-es ont choisi de ne pas reconduire la convention. Les missions futures du service social seront orientées vers un pôle Accès aux droits, dans une dynamique d'innovation sociale. La démarche est accompagnée par l'IFTS (Institut de formation des travailleurs sociaux).

◀ M^{me} E. K.

ACCOMPAGNÉE PAR LA MAISON POUR L'EMPLOI

Avec l'aide de la conseillère emploi, j'ai fait pas mal de candidatures, mais sans suite. Alors j'ai repris une formation d'assistante de vie aux familles, et je travaille maintenant auprès de personnes âgées, à leur domicile. Ma conseillère m'a aussi aidée pour mon projet de passer le permis de conduire. J'ai commencé mes heures de conduite. Chercher du travail ce n'est pas facile, c'est le parcours du combattant, mais on s'accroche ! ➔

ZOOM

Un projet participatif Cinq jours, un réseau

La Maison pour l'emploi d'Échirolles est partenaire de l'ACEISP pour la semaine *Cinq jours, un réseau*. Partant du constat que les demandeur-ses d'emploi manquent parfois de réseau pour avoir des opportunités d'emploi, les structures organisatrices de l'action permettent aux participant-es de rencontrer des responsables d'entreprise et de confirmer leur intérêt dans un domaine ainsi que de candidater directement : services à la personne, métiers de l'industrie, de la restauration... Durant une semaine, les stagiaires rencontrent des organismes de formation et des professionnel-les. Ils-elles participent également à des ateliers de bilan de compétences ou de mise en situation animés par Pôle emploi, rencontrent des professionnel-les du CCAS pour anticiper sur les besoins de garde d'enfants liés à une reprise d'activité.

• 16 participant-es pour 2 sessions de *Cinq jours, un réseau* en 2017.

SANTÉ



→ LES ENJEUX

- **Réduire les inégalités de santé** (accès aux droits, accès aux soins) dans un contexte de baisse de l'offre de soins et de précarisation d'une partie de la population.
- **Construire une dynamique territoriale favorable à la santé.**

CHIFFRES CLÉS

→ **4 690** personnes couvertes par la CMU-C en 2015, dont 2 142 personnes de moins de 20 ans.

→ **Une sur-représentation de certaines pathologies** : affections longue durée (ALD), diabète, asthme... et une sur-représentation des hospitalisations toutes causes.

→ **Un sous-accès aux dispositifs de dépistage** chez les enfants (M'T Dents) et chez les femmes de plus de 50 ans (mammographie).

→ L'ACTION DU CCAS EN 2016-2017

Trait d'union ParoleSanté intervient à Échirolles et Pont-de-Claix, dans le cadre de l'Atelier santé Ville pour proposer un accompagnement des publics à l'amélioration de leur situation globale de santé.

> L'accompagnement santé

Deux professionnelles accompagnent les personnes dans leur accès aux soins lorsque celles-ci sont isolées, en rupture (expériences de soins difficiles, complexité et méconnaissance des démarches...). Les rendez-vous ont lieu à Trait d'union ParoleSanté et dans les Maisons des habitant-es. Si nécessaire, les professionnelles vont avec les personnes sur les lieux de soins. Elles interviennent également auprès des enfants et de leur famille dans le cadre du Programme de réussite éducative.

> L'éducation à la santé

Les projets sont construits avec les habitant-es sur différents thèmes : *La chicha* avec le service jeunesse, *Mon diabète au quotidien* avec les Maisons des habitant-es, *Prendre soin de sa santé* avec le Département...

> La coordination des actrices de santé du territoire

– La fonction de coordination et de veille sur les problématiques de santé permet la mobilisation de partenariats afin de répondre aux besoins de santé dans la proximité. Trois projets ont été identifiés en 2017 : la médiation en santé dans la lutte contre le non-recours, la santé mentale et la prévention du surpoids. La Ville est un interlocuteur privilégié pour les organismes de santé : implantation, projets, partenariats locaux...

– Le cadre de vie et l'environnement sont de plus en plus considérés comme déterminants de santé par différents services de la Ville

(urbanisme, déplacements, sports, éducation...). Une coopération avec le service environnement a permis de pointer les impacts du changement climatique sur la santé.

→ LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION DU CCAS EN 2017

- 309 personnes touchées lors des actions collectives lors de 72 temps différents.
- 277 personnes accompagnées dans le cadre d'un accompagnement santé, dont 74 % résident en quartier prioritaire, soit 828 entretiens.
- 27 enfants soutenus par la psychologue dans le cadre du Programme de réussite éducative.
- 57 partenaires impliqués dans la démarche d'Atelier santé Ville.

→ LES MOYENS

- 5 agentes représentant 4,1 ETP.
- **Les métiers** : infirmières, cuisinière formée à la diététique, pharmacienne responsable de service, vacataires aux compétences diverses.



◎ DES POINTS D'ALERTE

- **Les besoins en santé augmentent à Échirolles** : vieillissement de la population, précarité croissante d'une partie des ménages, augmentation de passages à l'acte des jeunes, émergence de nouvelles formes de mal-être chez les enfants.
- **En dépit d'un nombre de praticien-nes conséquent dans la commune**, l'accès aux soins est de plus en plus difficile : un nombre de médecins de premier recours en réduction, des difficultés d'accès aux spécialistes.
- **Les préoccupations sanitaires liées au changement climatique se développent** : augmentation de la fréquence des pics de pollution, des périodes caniculaires et des nuisibles comme le moustique tigre...

→ PERSPECTIVES 2018 ET AU-DELÀ

- En 2018, l'étude **Évaluation d'impact en santé (EIS)** dans le cadre du PNRU Essarts-Surieux permettra d'apporter des éclairages sur la manière dont le projet peut avoir des effets sur la santé des habitant-es.
- **les contours d'intervention du service santé seront redéfinis** autour de plusieurs priorités : l'accès aux droits et aux soins des personnes en difficulté, l'alimentation-santé, la mise en place d'un conseil local de santé mentale.



ZOOM

Un projet participatif Pacap

Ce projet a émergé au Village Sud dans le cadre de la prévention du surpoids et de la lutte contre la sédentarité au sein de la famille. Un collectif d'habitant-es, soutenu par les professionnel-les de Trait d'union ParoleSanté et de la MDH Village Sud, a construit le projet avec l'école maternelle Auguste-Delaune et avec l'association Jardin Métissé. Différentes actions ont été organisées : petits déjeuners santé à l'école maternelle préparés avec les parents, visites au marché, sorties sport et nature, ateliers psychomotricité à la Maison de l'enfant, ateliers de gestion des émotions.

- 153 enfants et 41 parents ont pris part au projet Pacap en 2017.

LE SOUTIEN AUX PARENTS, UNE PRÉOCCUPATION TRANSVERSALE



En quelques décennies, les problématiques familiales ont beaucoup évolué, du fait de plusieurs facteurs :

- **De nouvelles formes de familles** : recomposées, monoparentales, homoparentales ;
- **La réorganisation** au sein de la famille avec la redéfinition des rôles hommes-femmes dans les sphères parentales et domestiques ;
- **La précarisation économique** d'une partie des familles et des conditions de vie parfois difficiles ;
- **L'évolution des modes de vie** avec la multiplication des outils numériques, notamment.

➔ L'ENJEU

Dans ce contexte, certains parents peuvent se trouver en difficulté pour assurer pleinement leur rôle de parents. Ils expriment le besoin d'être soutenus.

➔ LES ACTIONS DU CCAS

Au CCAS, différents services sont impliqués dans le soutien à la fonction parentale. Ils s'appuient sur les ressources et les compétences des parents pour que ceux-ci construisent leurs propres réponses.

Les crèches, les halte-garderies et les relais assistantes maternelles sont en lien permanent avec les parents des enfants accueillis. Cela permet de développer un échange au quotidien, dans la confiance, qui amène à orienter si nécessaire. Une attention particulière est apportée aux familles en situation de fragilité (isolement, précarité économique)... La présence de psychologues dans les établissements permet un accompagnement individuel, si besoin.

Les Maisons des habitant-es proposent des activités diversifiées pour consolider les liens sociaux au sein de la famille et entre les familles d'un même territoire. Des temps spécifiques (sans enfant) sont organisés pour les parents

qui sont ainsi dégagés des responsabilités parentales parfois lourdes. Une recherche-action sur la création d'une université populaire de parents a été lancée en 2017.

La Maison des parents organise des groupes de parole sur différents thèmes (l'adolescence, les écrans..) et des entretiens individuels pour les parents en questionnement. C'est également un lieu-ressource pour les professionnel-les.

Les lieux d'accueil enfants-parents (Maison de l'enfant et L'Heure bleue) permettent aux parents de partager un temps privilégié avec leur enfant et avec d'autres parents, dans un cadre bienveillant.

La Maison de l'enfant offre aux enfants un espace de motricité pour expérimenter en toute sécurité sous le regard de leurs parents et avec le soutien de professionnel-les ressources.

De nombreux services de la Ville interviennent en lien avec les familles, au côté du CCAS : éducation, sports, culture...

BILAN FINANCIER



Des services nombreux, de qualité, malgré des contraintes budgétaires croissantes

En 2017, une volonté politique réaffirmée

- Maîtrise des dépenses.
- Baisse de la masse salariale.
- Recherche de financements auprès de partenaires extérieurs.

Perspectives

Depuis 2014, la baisse massive des dotations a contraint le CCAS à revoir ses organisations pour dégager des économies et réduire les dépenses de façon significative. À partir de 2018, de nouvelles règles de calcul de ratios obligent la Ville à continuer ses efforts de maîtrise et de réduction des dépenses.



CHIFFRES CLÉS

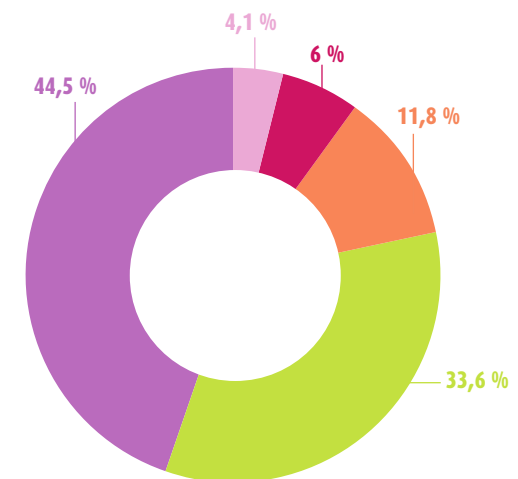
→ **15 848 754 €** : Montant des dépenses d'exploitation (anciennement appelées « dépenses de fonctionnement »).

→ **80,8 %** des dépenses : Charges de personnel.

→ **348** emplois représentant 326 ETP au 31 décembre 2017.

→ **48 %** des achats dans le cadre de marchés publics (les 52 % restants étant en-dessous du seuil soumis à un marché).

➔ RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR PÔLE



Les deux secteurs qui impactent le plus le bilan financier de l'action sociale municipale sont les secteurs Gérontologie et Petite enfance.



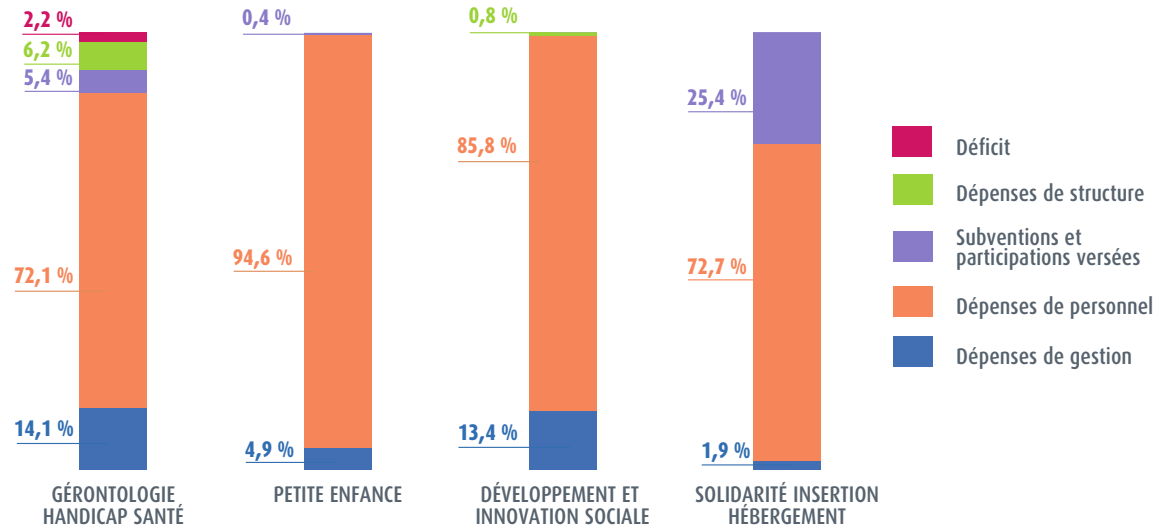
➔ RÉPARTITION DES DÉPENSES / RECETTES

Les charges d'exploitation sont à nouveau en baisse en 2017 et ce, de façon continue depuis 2013 (- 8,7 % entre 2013 et 2017).

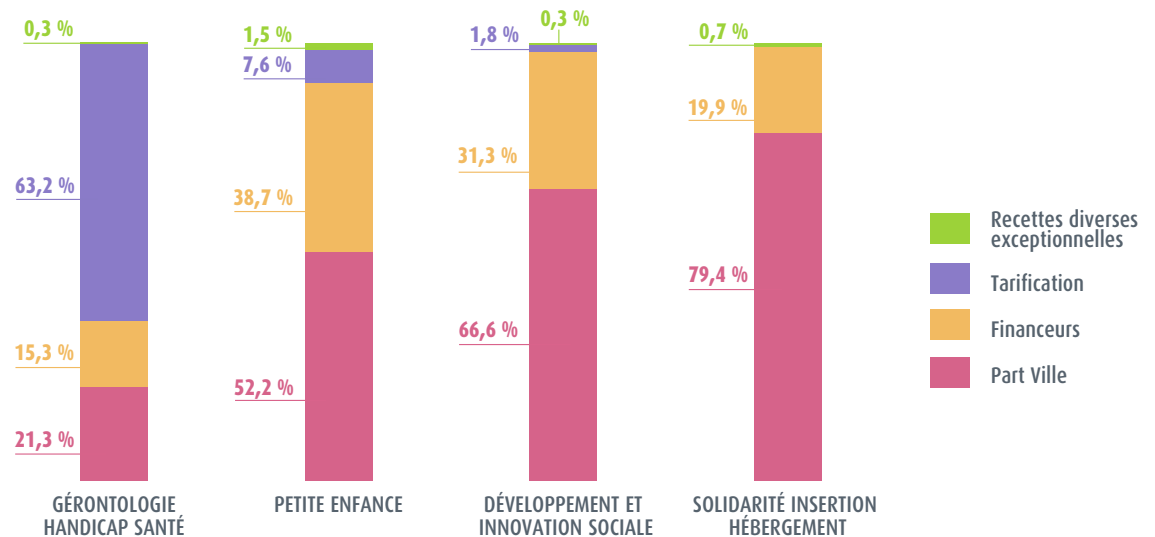
La part importante des frais de personnel s'explique par l'activité du CCAS, constituée essentiellement de services à la population. Tous budgets confondus, les recettes d'exploitation en 2017 s'élèvent à **15 602 152 €**, intégrant :

- les recettes propres au fonctionnement du CCAS : **8 879 377 €** en 2017, soit près de 57 % ;
- la subvention de fonctionnement versée par la Ville en 2017 pour l'ensemble de la politique sociale : **6 722 775 €**, soit environ 43 %.

DÉPENSES PAR PÔLE

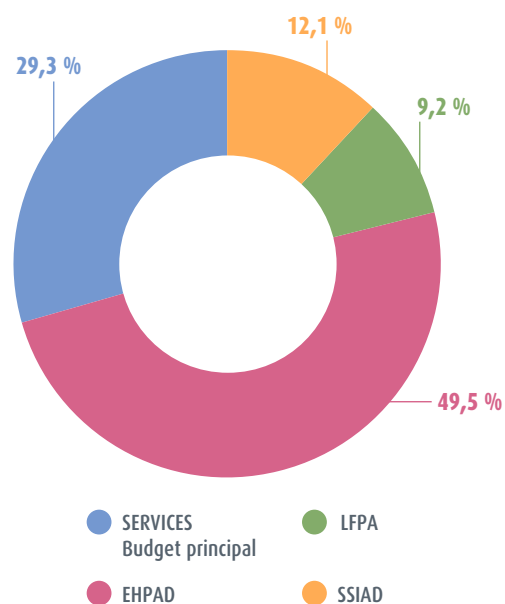


RECETTES PAR PÔLE



> Pôle Gérontologie Handicap Santé : 7 057 196 €

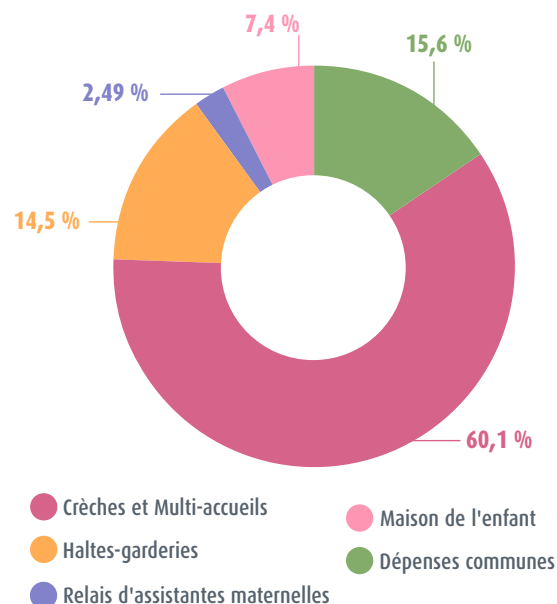
L'activité est répartie sur des budgets distincts : un budget annexe par établissement (résidence autonomie, EHPAD et SSIAD) et le budget principal du CCAS. Sur ce dernier, on retrouve les autres services : portage des repas, festivités, transport, animation pour les retraité-es...



Le montant total des recettes s'élève à **5 408 044 €**. Le pôle Gérontologie Handicap Santé compte une part importante de recettes du fait de la tarification aux usager-ères et de la participation de l'Agence régionale de santé au fonctionnement de l'EHPAD et du SSIAD.

> Pôle Petite enfance : 5 330 126 €

Il se compose de 3 crèches, 3 multi-accueils, 4 haltes-garderies, 3 relais assistant-es maternel-les (RAM), la Maison de l'enfant et L'Heure bleue.

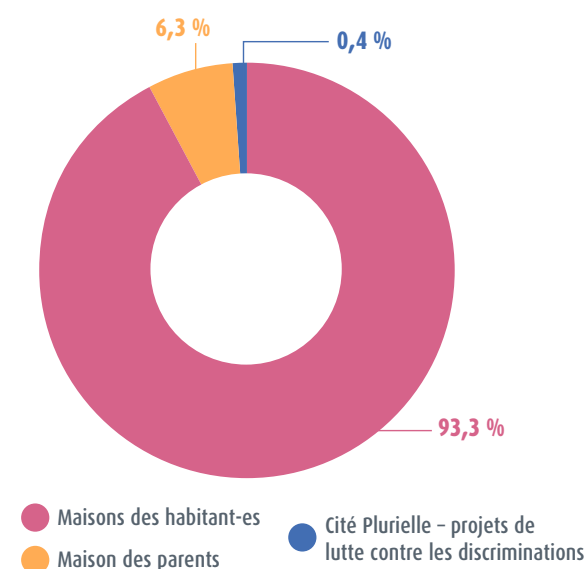


Les recettes sont de **2 546 543 €**, avec une participation importante de la CAF via le versement de la prestation de service et du Contrat enfance – malgré une baisse importante de ce dernier (- 20,9 % entre 2014 et 2017).

Le montant de la participation des familles diminue aussi régulièrement (- 9 % depuis 2014) et reflète la baisse de leur niveau de vie.

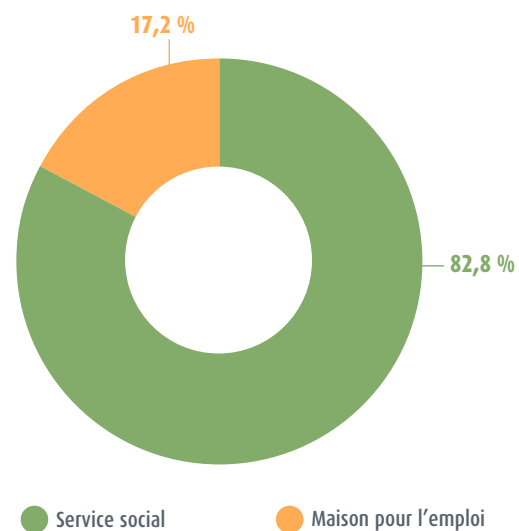
> Pôle Développement et Innovation sociale : 1 866 750 €

Il regroupe 6 Maisons des habitant-es (MDH), la Maison des parents et la mission Cité Plurielle-Lutte contre les discriminations. Les recettes s'élèvent à **623 951 €**. La participation de la CAF au fonctionnement des Maisons des habitant-es est de 567 050 € ; elle représente 32,5 % des dépenses réalisées par les MDH en 2017.



> Pôle Solidarité Insertion Hébergement : 947 403 €

Il comprend l'accueil et l'administratif du CCAS, le service social et la Maison pour l'emploi.



Le montant des recettes s'élève à 195 060 €, principalement issues du Département de l'Isère et du Fonds social européen (via Grenoble-Alpes Métropole).

> Pôle Administration générale : 647 278 €

Il est constitué du service finances et administration, du pôle Projets sociaux transversaux, et de l'Espace tremplin (agent-es du CCAS déclaré-es inaptes par la médecine du travail, et en attente de reclassement). La direction du CCAS est assurée par la directrice générale adjointe Solidarité.



ANNUAIRE DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

ACCUEIL CENTRAL DU CCAS

Hôtel de ville

1, place des 5 fontaines. 04 76 20 99 00

GÉRONTOLOGIE HANDICAP

Accueil et orientation

CCAS – place des 5 fontaines
04 76 20 99 00

Service social

CCAS – place des 5 fontaines
04 76 20 99 00

Résidence autonomie

Maurice-Thorez
2, allée du Rhin. 04 76 09 79 45

EHPAD Champ Fleuri

13, rue Paul-Hérault. 04 76 20 99 47

SPASAD

13, rue Paul-Hérault. 04 76 33 27 34

Transport-accompagnement

06 03 59 38 33

Portage des repas à domicile

13, rue Paul-Hérault. 04 76 33 68 38

Foyers-restaurants

service restauration municipale,
hôtel de ville. 04 76 20 63 46

Evènements – Festivités

CCAS – place des 5 fontaines
04 76 20 99 00

Animation retraité-es au sein de la Résidence autonomie

04 76 09 79 45

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Maison des habitant-es Anne-Frank

1, rue de Lorraine. 04 76 40 20 51

Maison des habitant-es Surieux

27, place Beaumarchais. 04 76 09 64 03

Maison des habitant-es Essarts

place de la Convention. 04 76 20 99 50

Maison des habitant-es Écureuils

2, rue Normandie-Niemen. 04 76 09 03 27

Maison des habitant-es Village Sud

3, rue Denis-Papin. 04 76 20 99 60

Maison des habitant-es Ponatière

8, av. Vaillant-Couturier. 04 76 23 36 72

Maison des parents

3, rue Denis-Papin. 04 76 20 99 60 ou
04 76 45 94 93

SOLIDARITÉ ET INSERTION

Accueil et administration

CCAS – place des 5 fontaines
04 76 20 99 00

Maison pour l'emploi

CCAS – place des 5 fontaines
04 76 23 64 00, et dans les MDH
Village Sud, Essarts, Surieux,
Ponatière

Service social

CCAS – place des 5 fontaines.
04 76 20 99 00, et dans les MDH

PETITE ENFANCE

Accueil téléphonique pré-inscriptions

CCAS – place des 5 fontaines
04 76 20 99 55

Crèche Les Marmousets

19, allée des Vosges
04 76 09 67 72

Crèche La Farandole

allée Ronsard. 04 76 09 82 57

Crèche La Pirouette

13, rue Paul-Hérault. 04 76 33 65 93

Multi-accueil Ribambulle

4, allée Ponson-du-Terrail
04 76 23 66 90

Multi-accueil Les Lutins

2, avenue Salvador-Allende
04 76 33 83 52

Multi-accueil La Ponatière

8, avenue Vaillant-Couturier
04 76 23 32 33

Halte-garderie Les Écureuils

2, rue Normandie-Niemen
04 76 33 04 87

Halte-garderie Les Essarts

place de la Convention. 04 76 09 53 13

Halte-garderie Surieux

27, place Beaumarchais. 04 76 33 04 10

Halte-garderie Les Papillons

10A, allée du Rhin. 04 76 22 00 08

Relais assistantes maternelles Centre-Est et Sud

4, allée Ponson-du-Terrail
04 76 23 66 99

Relais assistantes maternelles Ville Neuve

10, allée du Rhin. 04 76 96 44 53

Relais assistantes maternelles Ouest

18, avenue Danielle-Casanova
04 76 40 15 67

Maison de l'enfant

14-15 place des Jacobins. 04 76 09 87 48

L'Heure bleue

MDH Village Sud, 3, rue Denis-Papin
04 76 45 94 93

SANTÉ

Trait d'Union ParoleSanté

2, rue Pablo-Picasso
04 76 09 80 34, et dans les MDH



Fête de quartier des Granges / MDH Anne-Frank



Atelier à la MDH Surieux

TEMPS FORT EN FÉVRIER 2017 → INAUGURATION DE L'ESPACE JACQUES-PRÉVERT (MAISON DES HABITANT-ES VILLAGE SUD ET PÔLE JEUNESSE)



Réalisation : CCAS de la Ville d'Échirolles / Rédaction : Hélène Joseph – Mise en page et secrétariat de rédaction : Catherine Reynaud – Crédit photos : la France vue du ciel, Photec Production, Objectif Altitude, Salima Nekikeche, service communication de la Ville d'Échirolles, CCAS – Impression : service reprographie de la Ville d'Échirolles / Juin 2018